

Procès – Verbal de la séance du Conseil d'Administration

Date : **lundi 26 février 2018**

Année scolaire : **2017/2018**

Numéro de séance : **2**

Date de transmission de la convocation aux membres : **lundi 12 février 2018**

1^{ère} convocation (oui/non) : **oui**

2^{ème} convocation (oui/non) : **non**

(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : **Mme BIAUJOUT Christine**

Secrétaire de séance : **M. BALLANGER Patrick**

Quorum (13 ou 16) : **13**

Nombre de présents **16 (dont 16 votants)**

Ordre du jour

Préambule

- Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du lundi 13 novembre 2017
- Personnalité qualifiée : accueil de Mme GRENOT

I – Vie pédagogique et éducative

- Ventilation de la Dotation Globale Horaire 2018
- Liaison CM2 / 6^{ème}
- Diplôme National du Brevet (dates - organisation des épreuves orales)
- Parcours avenir : sortie *J'innov'envrai*, mini-forum des lycées et des formations
- Communication avec les familles (envoi bulletins)

III – Vie budgétaire et financière

- Voyage en Espagne
- DBM pour vote
- DBM pour info
- Tarifs repas CM2 (liaison CM2 / 6^{ème})
- Tarifs petit déjeuner anglais CM2/6^{ème}
- Marchés contrôles techniques
- Marché internet
- Informations personnels ATTEE

IV – Questions diverses

PRESENCE au CONSEIL
Séance du lundi 13 novembre 2017

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom - Prénom	P[☒]	A[☒]	E[☒]	Nom - Prénom	P[☒]	A[☒]	E[☒]
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	BIAUJOUT Christine	X						
	Gestionnaire	METAIS Katia	X						
	C.P.E.	GUETTE Laurence	X						
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	CHABOT Jacques		X					
		LAGARDE Isabelle		X					
	Commune siège	SALLEE Jean-Philippe			X				
	Groupement de communes	SAUMON Gérard		X					
PERSONNALITE QUALIFIEE		ALLAIN Aurélien		X					
		GRENOT Marie-Pierre	X						
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	AVRIL Armelle		X					
		BALLANGER Patrick	X						
		GIRAUD Aurore	X						
		LASSIGNARDIE Sandrine	X						
		LAMOTHE Leslie	X						
		LALANNE Cécile	X						
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	ROMERO- ROMERO Laëtitia	X						
		VAN ZELE Pierre	X						
PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	GAUVRIT Sylvie	X						
		GENAUD Miguel	X						
		GUILLET Sylvain	X						
		LAUNAY Estelle	X						
		LOUSTEAU Magalie	X						
		RABA Christine		X					
	Elèves	ARNOLIN Clarysse		X					
		COUTEAU Alexis		X					

[☒] P : Présent - A : Absent - E : Excusé

6) Communication des bulletins trimestriels aux familles :

Après avoir consulté les membres du Conseil local des parents d'élèves, Mme la principale propose que les bulletins trimestriels soient envoyés par mail, via PRONOTE (envoi par courrier postal pour les responsables n'ayant pas communiqué d'adresse mail). Cette nouvelle modalité de transmission des bulletins permettra d'économiser des frais postaux et s'adapte à l'évolution des usages. Elle s'appliquera dès le second trimestre 2018. La remise des bulletins en mains propres pour le premier trimestre, lors des rencontres parents-professeurs, est maintenue. Un mot d'information aux familles sera distribué.

Présents : 16

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 1

III – Vie budgétaire et financière

1) Voyage en Espagne

Mme La Principale présente le projet de voyage à SANTANDER en Espagne pour les élèves hispanistes de 5èmes et 4èmes
Mme La Principale demande l'autorisation au Conseil d'administration de :

- fixer la date du voyage du 21.05 au 25.05.18,
- faire partir tous les élèves volontaires de 5èmes et 4èmes,
- signer tous les bons de commandes auprès des fournisseurs de services nécessaires au bon fonctionnement de ce voyage,
- transporter les élèves de ce voyage en autocar,
- fixer la participation des familles à 260.00 € par élève,
- accepter tous les dons du foyer et autres organismes, exception les mairies qui verseront directement aux familles,
- refuser tout remboursement aux familles l'acompte versé sauf cas exceptionnel tels que maladie, accident, décès ou autre cas examiné avec soin,
- envoyer 4 enseignants/et ou personnel de l'équipe éducative comme accompagnateur.

Présents : 16

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

- ⇒ **adopté à l'unanimité**

2) DBM pour info

Mme la Gestionnaire présente les DBM pour info n° 10-11-12 de l'exercice 2017 concernant des régularisations d'écritures comptables sur les services ALO, SBN, AP, SRH et variation de stocks.

Mme la Gestionnaire présente la DBM pour info n° 1 de l'exercice 2018 qui correspond à une régularisation de code suite à une erreur de saisie à l'écriture du budget, remplacement de AP CGLOB 13 REN 7411 en AP CGLOB 13REP 7411.

3) Tarifs repas CM2 (liaison CM2 / 6ème)

Mme la Principale propose aux membres du Conseil d'Administration de fixer le tarif des repas pour les élèves de CM2 lors des journées de liaison à 3,30 € (tarif payé par les élèves externes).

Présents : 16

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

- ⇒ **adopté à l'unanimité**

4) Tarif petit déjeuner anglais CM2 (liaison CM2 / 6ème)

Mme la Principale propose aux membres du Conseil d'Administration de fixer le tarif du petit déjeuner anglais pour les élèves CM2 dans le cadre de la liaison à 2.87 € coût de revient réel de ce repas.

Présents : 16

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

- ⇒ **adopté à l'unanimité**

5) Marché contrôles et vérifications périodiques obligatoires 2018-2022

Mme l'Adjointe Gestionnaire demande aux membres du Conseil d'Administration de voter le renouvellement du marché contrôles et vérifications périodiques obligatoires pour les vérifications suivantes :

- Lot N° 1 : installation électriques, d'éclairages et paratonnerre
- Lot N° 3 : système de sécurité incendie et désenfumage
- Lot N° 4 : ascenseur
- Lot N° 6 : installations sportives
- Lot N° 7 : portes et portails automatisées
- Lot N° 8 : machines-outils

Présents : 16 Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

⇒ **adopté à l'unanimité**

6) Marché dératisation et désinsectisation 2018-2021

Mme l'Adjointe Gestionnaire demande aux membres du Conseil d'Administration de voter le principe de ce marché étant donné que c'est un contrôle obligatoire depuis 2016 et déjà mis en place au sein de l'établissement.

Présents : 16 Pour : 16 Contre : 0 Abstention :

⇒ **adopté à l'unanimité**

7) Marché nettoyage et dégraissage des hottes de cuisine 2018-2021

Mme l'Adjointe Gestionnaire demande aux membres du Conseil d'Administration de voter le principe de ce marché étant donné que c'est un contrôle obligatoire et déjà mis en place au sein de l'établissement.

Présents : 16 Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

⇒ **adopté à l'unanimité**

8) Marché curage des canalisations et vidange des bacs à graisse 2018-2021

Mme l'Adjointe Gestionnaire demande aux membres du Conseil d'Administration de voter le principe de ce marché étant donné que c'est un contrôle obligatoire et déjà mis en place au sein de l'établissement.

Présents : 16 Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

⇒ **adopté à l'unanimité**

9) Marché maintenance des portes, portails et rideaux automatiques et semi-automatiques 2018-2021

Mme l'Adjointe Gestionnaire demande aux membres du Conseil d'Administration de voter le principe de ce marché étant donné que c'est un contrôle obligatoire et déjà mis en place au sein de l'établissement.

Présents : 16 Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

⇒ **adopté à l'unanimité**

10) Marché contrôles bactériologiques et légionnelles 2018-2021

- Lot N° 2 : surveillance des légionnelles

Mme l'Adjointe Gestionnaire demande aux membres du Conseil d'Administration de voter le renouvellement de ce marché étant donné que c'est un contrôle obligatoire et déjà mis en place au sein de l'établissement sur 2 points d'eau qui sont en cuisine et salle des professeurs 4 fois par an.

Présents : 16 Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

⇒ **adopté à l'unanimité**

11) Marché téléphonie et INTERNET

Mme l'Adjointe Gestionnaire demande aux membres du Conseil d'Administration de voter le renouvellement de ce marché qui est géré par le département Charente et qui se renouvellera le 31.08.18.

Présents : 16

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

⇒ **adopté à l'unanimité**

12) Information personnels ATTE :

Mme la gestionnaire et Mme la principale exposent la situation à laquelle sont confrontés les agents : la non reconduction de certains contrats CAE-CUI annoncée au niveau national a des répercussions concrètes dans l'établissement. Le contrat de Mme Annie GIRAUD, qui se termine le 28 février 2018, ne sera pas reconduit. A cela s'ajoute le départ d'Isabelle Cebeillac pour le collège de Montmoreau au 1^{er} mars (mutation) ; Mme Cébeillac est momentanément remplacée (mais il faudra former cette personne qui ne connaît pas l'établissement), en attendant une nouvelle nomination.

La suppression du contrat aidé (près de 35h) et le remplacement de Mme Cébeillac (personnel à 35h au lieu de 41.5h) augmente notablement la charge de travail pour les agents. Leurs fiches de postes vont devoir être revues et une nouvelle organisation de leurs services devra être mise en place (avec un nouveau roulement sur la plonge en cuisine, y compris pour M. VAN ZELE, agent polyvalent). L'entretien des locaux en pâtira nécessairement.

Dans un tel contexte, toute absence ponctuelle devient très problématique et génère une surcharge de travail qui peut aboutir à un épuisement professionnel. M. PAPON, chef de cuisine, est en arrêt maladie jusqu'au 15 mars. Les services du Conseil départemental cherchent des solutions pour son remplacement, mais l'équipe de cuisine fonctionne à ce jour sans chef.

Un demi-poste supplémentaire semble indispensable.

Les représentants des parents d'élèves et des enseignants suggèrent la rédaction d'une motion pour signaler l'inquiétude du CA pour la suite, lors d'une séance exceptionnelle au besoin. Mme Biaujout propose de temporiser et d'attendre les solutions proposées pour le remplacement de M. PAPON. La perte du contrat aidé reste dans tous les cas un souci d'inquiétude dont pourra se saisir le conseil d'administration lors de sa prochaine réunion.

IV – Questions diverses :

Deux questions soumises par les enseignants

1) Fiche que les représentants des parents d'élèves ont faite circuler avant les conseils de classe du premier trimestre afin de recueillir les avis et participations des parents de chaque classe : si les collègues saluent le principe de consulter les parents par voie écrite afin de pouvoir faire remonter les remarques des familles, nous trouvons pour le moins "maladroite" la formulation de certaines questions interrogeant le ressenti des élèves vis-à-vis, par exemple, du respect dont les personnels adultes de l'établissement ne feraient pas preuve à leur égard... Une reformulation, éventuellement en concertation avec les personnels, ne pourrait-elle pas avoir lieu avant la distribution de ces documents pour les conseils de classe de deuxième trimestre

➤ Réponse de Mme Biaujout : cette fiche est utile au 1^{er} trimestre car elle entre tout à fait dans le cadre du rôle des représentants de parents et permet de recueillir des informations complémentaires sur certaines difficultés d'élèves, mais il n'est pas prévu de la reconduire pour les suivants. Les délégués de parents ont fait un important travail de synthèse. Les remarques faites sur certaines questions ou formulations ont d'ores et déjà été prises en compte et il était effectivement prévu de revoir cette fiche pour l'année prochaine avec les membres du bureau du CLPE. Mme Biaujout propose qu'un professeur principal par niveau soit associé en fin d'année à la révision du document.

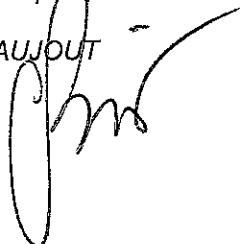
2) Information que les enseignants souhaitent transmettre au CA, même si elle ne relève pas de sa compétence, afin qu'elle soit connue et diffusée. Elle concerne le mécontentement des enseignants vis-à-vis du manque de considération et de respect dont peut parfois faire preuve notre hiérarchie administrative (pas locale, mais académique et rectorale). En 2017, année de mise en oeuvre de la réforme du collège, avec toutes les adaptations que cela a nécessité de la part des enseignants (nouveaux programmes, nouvelle forme d'évaluation, EPI, AP...), l'une de nos collègues a été inspectée. A la fin de la même année, elle s'est aperçue que les résultats de son inspection avaient disparu de son dossier. Renseignements pris, on lui a répondu qu'il y avait eu une erreur, qu'elle n'aurait pas dû être inspectée, et donc qu'on l'annulait a posteriori, faisant ainsi comme si elle n'avait jamais existé, en éliminant aussi les bénéfices en terme d'avancement. Le plus choquant étant qu'aucun courrier officiel ne lui a été adressé, et bien évidemment, pas le moindre mot d'excuses.

➤ Mme Biaujoyt précise que cette situation est advenue dans le cadre de la refonte de l'évaluation des enseignants (PPCR). Les enseignants sont désormais évalués lors de trois « rendez-vous carrière » qui viennent remplacer l'évaluation administrative annuelle par le chef d'établissement et les inspections d'évaluation pédagogique (d'une fréquence variable selon les disciplines et le parcours de l'enseignant). L'année 2017 a été une année de transition. Il y a donc visiblement eu une erreur, à laquelle s'est ajouté un changement d'inspecteur. L'inspection revêt de forts enjeux pour un enseignant. Ce silence est donc tout à fait regrettable.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h25.

La Principale,

C. BIAUJOUT



Le secrétaire de séance,

P. Ballanger

